

# Hygiène en Point de Vente Collectif - perfectionnement

## OBJECTIFS

Apporter des outils aux responsables de commissions hygiène pour le respect de la réglementation européenne dans les boutiques du Réseau.

## CONTENU

La formation est destinée en priorité aux paysans responsables des commissions hygiène au sein des boutiques paysannes de l'Hérault : Clermont l'Hérault, Ganges et Lodève. Les nouveaux adhérents des boutiques n'ayant pas suivi de formation Hygiène en point de vente collectif sont invités. Cette journée permettra d'échanger sur les pratiques et de s'entraider.

1. Bilan sur la mise en place des règles sanitaires dans les boutiques  
Présentation des actions mises en place par les commissions hygiène
2. Réglementation Européenne en matière d'hygiène alimentaire
3. Application aux boutiques
  - La chaîne du froid
  - Le plan de nettoyage et désinfection
  - Les auto-contrôles (contrôles des surfaces, valeur stérilisatrice, test d'incubation, validation des DLC, analyses microbiologiques).
  - Réglementation des conditions de préparation et de commercialisation des viandes hâchées de boeuf.
  - Mise à disposition temporaire de locaux appartenant à un professionnel de l'agroalimentaire.
  - Les règles d'étiquetage.

## Infos complémentaires

**ORGANISÉE PAR**  
ARDEAR Occitanie

**DURÉE** : 1 jour(s)

**DATE LIMITE** : 10/12/2010

### TARIFS

Non agricole **100 €**

VIVEA **Gratuit**

### ATTESTATION

Aucune

### RENSEIGNEMENTS

Marie Largeaud, Réseau BPLR  
Mas de Saporta  
Maison des Agriculteurs Bât. B  
34875 Lattes  
04 67 20 88 93

Joseph Le Blanc, ADEAR LR  
04 67 06 23 67  
adearlr (at) yahoo.fr

**NOTE** : Amener relevés de T°,  
protocole de nettoyage, lames de  
surface, cahier de liaison, bons de  
livraison

## DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
16/12/2010	Boutique A travers champs 34700 Hérault	Marie Largeaud, Réseau des Boutiques Paysannes Christophe Picard, CFPPA Florac

## FINANCEURS

VIVEA

Fonds social Européen